

M. HOARAU - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je déclare ouverte la troisième séance du Conseil Municipal de Saint-Denis.

*

* *

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE

GRACE AUX DÉLÉGATIONS

M. HOARAU - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous avez données au MAIRE, en vertu de la loi de Décembre 1970.

Voici le compte rendu des opérations effectuées à ce jour :

- Arrêté n° 38 en date du 18 Février 1982 relatif à la résiliation du contrat passé avec M. CADET Georges pour la location d'un immeuble communal.

- Arrêté n° 47 en date du 26 Janvier 1982 relatif au paiement à Me MAYER d'une note d'honoraires pour la défense formée contre l'action de M. Stephen ELLAMA. Montant de la dépense : 1 500,00 F.

- Arrêté n° 48 en date du 26 Janvier 1982 portant passation convention avec la SOCOTEC pour le contrôle des installations gaz des Cantines Scolaires. Montant de la dépense : 20 962,50 F

- Arrêté n° 54 en date du 3 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec la Société Réunionnaise de Construction pour la réalisation d'un logement de gardien au Centre Technique Communal. Montant de la dépense : 118 384,38 F.

- Arrêté n° 55 en date du 3 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec la Société Réunionnaise de Construction pour la réalisation d'un logement de gardien à l'Ecole Michel Debré. Montant de la dépense : 117 743,60 F.

- Arrêté n° 56 en date du 3 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec la Société Réunionnaise de Construction pour la réalisation d'un logement de gardien à l'Ecole d'Application de Bellepierre. Montant de la dépense : 113 976,88 F.

- Arrêté n° 57 en date du 3 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec la Société Réunionnaise de Construction pour la réalisation d'un logement de gardien au Stade des Deux-Canons. Montant de la Dépense : 115 797,93 F.

- Arrêté n° 58 en date du 3 Février 1982 relatif à la passation d'un contrat de location avec Mme CECILE Jean-Paul d'un local communal sis route du Bois de Nèfles à Ste Clotilde.

- Arrêté n° 59 en date du 3 Février 1982 relatif à la passation d'une convention avec la Société INTERCO.
- Arrêté n° 60 en date du 3 Février 1982 relatif à la passation d'une convention d'occupation privative du domaine public avec Monsieur NIFLORE.
- Arrêté n° 61 en date du 3 Février 1982 relatif à la résiliation du contrat passé avec M. GOVINDIN J. René pour la location d'un immeuble communal sis chemin Tamarin à Ste Clotilde.
- Arrêté n° 63 en date du 10 Février 1982 portant passation d'un marché d'études avec le Bureau d'Etudes SECMO pour la pose d'une canalisation d'eau potable -liaison puits ZEC station de Bellepierre - CD 44 entre la rue Bridet et le CD 60. Montant de la dépense : 98 470,00 F.
- Arrêté n° 75 en date du 11 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec M. CAUMES pour la décoration des groupes scolaires Bois de Nèfles et Montreuil. Montant de la dépense : 13 510,00 F.
- Arrêté n° 76 en date du 11 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec M. Denis DUPUY pour la décoration des groupes scolaires Bretagne Grand Canal et Domenjod. Montant de la dépense : 6 532,00 F.
- Arrêté n° 78 en date du 12 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec M. BARAVIAN pour l'étude générale de la végétalisation du Front de Mer à St Denis. Montant de la dépense : 150 000,00 F.
- Arrêté n° 79 en date du 12 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec M. BARAVIAN pour l'exercice du rôle de maître d'oeuvre de la végétalisation du Front de Mer. Montant de la dépense : 148 548,87 F.
- Arrêté n° 83 en date du 18 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec la Société REUNION-TRAVAUX pour la réfection du sol du Gymnase des Deux-Canons. Montant de la dépense : 177 303,57 F.
- Arrêté n° 86 en date du 22 Février 1982 relatif à un contrat avec la Téléphonie Bourbonnaise pour l'entretien de l'autocommutateur CIT ALCATEL 4 A équipé de la Mairie de Saint-Denis. Montant de la dépense : 102 017,48 F.
- Arrêté n° 89 en date du 22 Février 1982 portant passation d'un marché négocié avec M. CHANE-TUNE pour l'exercice du rôle de maître d'oeuvre de l'atelier relai à St Denis. Montant de la dépense : 116 236,95 F.
- Arrêté n° 90 en date du 23 Février 1982 portant passation d'un marché avec les Ets CAILLE pour la fourniture d'un fourgon Peugeot J9 diesel. Montant de la dépense : 72 422,00 F.
- Arrêté n° 91 en date du 23 Février 1982 portant passation d'un marché avec les Ets CAILLE pour la fourniture de deux fourgons Peugeot J5 diesel. Montant de la dépense : 125 250,00 F.